

l'expérience de formation professionnelle organisée par l'Université Concordia de Montréal : cours pour bibliothécaires ouverts aux détenus de la prison de «Collins Bay» (peines légères). Prix de revient : 2500 dollars canadiens, couvert par une subvention.

Le travail d'un détenu bibliothécaire n'est pas rémunéré - à la différence de ce qui se passe pour d'autres services, la cuisine par exemple! Il faut donc donner une existence à ce nouveau travail. Un diplôme professionnel peut en faciliter la reconnaissance.

Parmi tous les cours offerts aux étudiants, sélection de deux certificats pouvant s'adapter à un enseignement à distance : cassettes, radio, télévision en français et en anglais : «Principe d'un service de bibliothèque» et «Organisation des services de bibliothèques». Les cours ont été suivis par la bibliothécaire de la prison et huit détenus dont un seul a abandonné en cours de route. «La quantité n'est pas une politique : préférer la qualité !» affirme l'intervenante.

Résultats positifs : amélioration du fonctionnement de la bibliothèque de la prison, satisfaction des détenus qui voient s'ouvrir d'autres intérêts, possibilité de réinsertion professionnelle à la fin de la détention ou de poursuite des études (l'un d'entre eux a continué en électronique), et pour la bibliothécaire rupture de son isolement professionnel.

Cette première expérience, réalisée en 1987, devrait connaître des prolongements : poursuite du programme par le premier groupe de détenus, extension à d'autres prisons, acquisitions par les prisons des ouvrages de base indispensables.

(Cette expérience a fait l'objet d'un compte dans *Library Association Record* de Septembre 1987 et de deux articles parus dans le numéro d'avril 1988 du *Canadian Library Journal*. Nous souhaitons publier dans le *bulletin d'informations de l'ABF* l'un d'entre eux sous son titre : «Les cours offrent de l'espoir aux détenus»).

J. GASCUEL

#### **BIBLIOTHECAIRES ET PRISONNIERS**

Anne M. Galler, de l'Université de Concordia a fait un exposé sur une formation de bibliothécaire ouverte aux détenus. Il s'agit du compte rendu de